

Jeudi 11 août 2022

## Projet de mise en place d'un câble sous-marin entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie

Une déclaration d'intention (Memorandum of Understanding – MoU) sur la mise en place d'un câble sous-marin entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie a été signée ce jeudi 11 août 2022 entre l'OPT-NC et l'opérateur vanuatais Interchange Ltd.



De gauche à droite : Willie KARIE, directeur général d'Interchange Ltd, John EZRA, président du conseil d'administration d'Interchange Ltd, Yoann LECOURIEUX, président du conseil d'administration de l'OPT-NC, Thomas DE DECKKER, directeur général adjoint de l'OPT-NC et Auxence FAFIN, directeur général délégué au numérique et à l'aménagement de l'OPT-NC.

### La signature du MoU (Memorandum of Understanding)

Un « Memorandum of Understanding » a été signé à Port Vila le vendredi 29 juillet 2022 entre le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie Louis MAPOU et le premier ministre vanuatais Bob LOUGHMAN.

Cette déclaration d'intention affiche d'une part la volonté des deux gouvernements de coopérer et de faire aboutir rapidement ce projet et d'autre part de définir les rôles de chacun des opérateurs territoriaux : l'Office des Postes et Télécommunications (OPT-NC) pour la Nouvelle-Calédonie et Interchange Ltd (ICL) pour le Vanuatu.

La répartition des rôles des opérateurs se définit comme suit :

- ICL finance et construit le câble ;
- l'OPT-NC accueille le câble et revend des capacités de secours au Vanuatu.

La seconde phase de signature s'est déroulée ce jeudi 11 août 2022 à Nouméa, pour une signature conjointe entre le président du conseil d'administration de l'OPT-NC, Yoann LECOURIEUX et le directeur général d'ICL Willie KARIE.



source : [gouv.nc](http://gouv.nc), 4 août 2022

## Contexte

Depuis janvier 2014, le Vanuatu est relié à Fidji par son câble sous-marin Interchange-1 (ICL-1). Comme en Nouvelle-Calédonie avant la mise en place de Gondwana-2 entre Nouméa et Suva, en cas de panne ou coupure de son câble, le Vanuatu se retrouverait isolé de l'Internet mondial pour plusieurs semaines.

Le Vanuatu recherche des solutions de sécurisation de son Internet, et s'est rapproché de la Nouvelle-Calédonie.

Partenaires historiques, la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu sont liés depuis 2002 par une convention de coopération régionale (CCR) avec la France depuis 2017, par un cadre conjoint bilatéral de coopération qui porte sur une quinzaine de secteurs d'activité, dont l'économie et le commerce et enfin depuis avril 2019, par un accord commercial bilatéral.

C'est dans cet esprit de coopération et de valeurs océaniques que le projet de câble sous-marin entre Lifou et Port-Vila a été développé par Interchange.

## **Interchange-3 : une sécurisation internationale du Vanuatu qui permettra un développement de la coopération régionale**



**Le câble sous-marin Interchange-3 du Vanuatu représente un enjeu stratégique majeur de sécurisation numérique pour le Vanuatu.**

Dès sa mise en service, le développement d'une nouvelle connexion vers Lifou et Nouméa permettra de :

- sécuriser la totalité du trafic international du Vanuatu grâce à deux connexions distinctes ;
- anticiper l'augmentation des trafics Internet liée au développement de nouveaux usages numériques ;
- faciliter le développement de la fibre optique au Vanuatu ;
- développer les relations économiques dans la région ;
- renforcer le rayonnement régional de la Nouvelle-Calédonie, ce qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie géopolitique de développement de l'axe indopacifique, réaffirmée par le Président de la République française lors de sa venue en Nouvelle-Calédonie en 2018.

## Description du projet

Le projet Interchange-3 comporte 3 atterrages : Lifou, Tana et Port-Vila, pour une distance d'environ 500 kilomètres. Le câble traversera la fosse des Nouvelles-Hébrides par plus de 7000 mètres de fond, et alimentera Tana par une branche.

Il arrivera baie de Châteaubriand à Lifou et se connectera à la station de l'OPT-NC à Wé, qui accueille déjà le câble Picot-2.

Les prestations fournies par l'OPT-NC seront contractualisées dans un Landing Party Agreement (LPA), qui décrira :

- les coûts d'hébergement et de maintenance du câble Vanuatais à Lifou ;
- les coûts de revente de capacité de secours au Vanuatu.

**Contact presse :**

**Julie TRANIER**

Chargée de communication

26 82 38 - 82 77 67

julie.dumarty@opt.nc